

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(7\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Emmanuel Duvergier de Hauranne, 21 novembre 1864](#)

Jean-Baptiste André Godin à Emmanuel Duvergier de Hauranne, 21 novembre 1864

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

12 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 12 p. (303r, 304r, 305v, 307r, 308r, 309r, 310v, 311r, 312r, 313r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Emmanuel Duvergier de Hauranne, 21 novembre 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43173>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [21 novembre 1864](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Duvergier de Hauranne, Emmanuel \(1839-1914\)](#)

Lieu de destination Inconnu

Scripteur / Scriptrice [Inconnu](#)

Description

Résumé Jean-Baptiste André Godin répond à Duvergier de Hauranne en répondant au questionnaire sur les habitations ouvrières qui lui avait été soumis par Calixte Souplet.

Notes Une feuille est intercalée entre les folios 312 et 313 du registre : il s'agit d'un formulaire imprimé des candidats républicains aux élections municipales de Nîmes du 3 mai 1896 au verso duquel a été manuscrite à l'encre la mention « réponse à Duvergier de Hauranne ».

Support Deux passages du texte de la lettre sont repérés au crayon rouge ou au crayon bleu par un trait dans la marge des folios 308r et 311r.

Mots-clés

[Éducation](#), [Enfance](#), [Familistère](#), [Habitations](#), [Hygiène](#), [Jardins](#), [Photographie](#), [Travailleurs et travailleuses](#)

Personnes citées [Souplet, Calixte \(1810-1867\)](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familistère : aile gauche](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 15/06/2025

Gênes 11 novembre 1866.

Monsieur -

Les hommes, qui se consacrent uniquement à l'étude des choses qui peuvent contribuer à l'amélioration du sort des familles ouvrières, ne peuvent sans refuser des renoncements tels que ceux renfermés au questionnaire que M. Scipietti m'a remis ; l'indifférence, en pareille circonstance, ne peut résulter que de l'absence de documents et de faits dignes d'attention.

Quel que soit l'esprit qui présidait à la rédaction de cette enquête, ce livre aura toujours un résultat très-utile d'attirer l'attention sur une question qui touche au intérêt commun le plus sérieux de notre époque, et qui, dans un jour prochain, ne peut manquer de prendre une des premières places dans les préoccupations publiques.

Antinomie évidente de ces préoccupations, nous pourrons contribuer à diriger l'opinion dans une voie plus ou moins directe, vers les idées que cette question renferme. On a malheureusement trop regardé jusqu'ici le cadre de cette question pour trouver la solution du problème qui se pose à notre époque de transformation, un sujet des habitations ouvrières ; il est donc bon de l'élargir.

Je ne suis pas content de vous, Monsieur, et jusqu'à ce jour je feux donner à ma parole une influence sur le sujet qui vous occupe ; c'est donc avec quelque hésitation que je touché à quelques points de la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire, mais si vous trouvez que je me trompe, vous me corrigez, je l'espire, dans mon intuition, et concuez l'omnipotent Darnayek de l'accusation.

qui un devoir, celui d'aider au bien que vous desirez voir à réaliser de votre côté.

Fais moi dire du reste, Monsieur, d'une façon qui semble m'autoriser à vous parler avec abandon, que vous n'êtes pas sans avoir subi l'influence. D'un certain point de vue, dans la question des cités ouvrières, et que nous ayons pu l'aborder avec une part d'idées préconçues, chacun sait cela, et, pour qu'il en fut autrement, il faudrait que les hommes pussent se réunir sur cette matière, sur le terrain de la science, et celle science n'est pas encore faite.

Mais si la science n'a pas dit son dernier mot, les faits ont parlé depuis l'origine des sociétés et l'expérience doit être notre conseillère ; et bien, l'expérience du travail en famille et dans l'habitation isolée où se perpétuent l'ignorance et la tradition de toutes les erreurs, n'est pas chose nouvelle ; et si le monde marche, c'est en concourant les forces humaines dans la grande industrie, qui est tout le contraire du travail en famille.

Que des hommes de cœur et d'intelligence en viennent à croire les formes du passé et à les présenter comme panacée au mal apparent que la grande industrie semble entraîner avec elle, c'est là ce que je vis avec peine parceque cela tend à entretenir dans l'esprit public une crainte des plus préjudiciables au progrès. Le mal est surtout sensible dans les centres industriels parceque le gain s'y augmente et que les moyens de consommation intelligente et moralisatrice font défaut à l'emploi des fruits du travail ; vainement l'on tentera de préconiser l'amélioration du village en y maintenant le totale bûche de l'ignorance des particuliers, ce sera comme

si l'on voulait aujourd'hui faire des chemins de fer et que chaque particulier fut appelé à construire un tronçon en toute liberté.

Les habitations de la cité-village sont le replâtrage d'un mauvais instrument-social dont on a l'habitude, et l'habitude est bien puissante même sur les esprits d'élite.

Grand-tout l'industrie tend à marcher à la ralenti quand toutes les forces humaines se concentrent et s'accumulent pour se multiplier, quand tout tend à être conduit par la science et la capacité, il est temps de poser les conditions du problème de l'habitation radicuelle de l'heure, ; ces conditions sont de réaliser, au profit des masses, les équivalents de la richesse, et bien cela, ce ne sera pas la maisonnette isolée autour de laquelle chacun déposera ses ordures, avec son jardin dans lequel chacun cultivera mal quelques mauvaises choses, qui le réalisera.

Ce ne sera pas en ramenant la famille à la vie primitive que le progrès à accomplir se fera.

Les côtés, physique et moral de l'humanité ne sont pas plus immuables que les côtés industriel et intellectuel de son existence ; et si les progrès de l'industrie ont exigé une architecture nouvelle pour les aménagements des forces qui s'y concentrent, si le petit atelier doit disparaître devant l'association des forces et le clair-voient des capacités pour le plus grand développement de la production des choses nécessaires au bien-être général, la bonne ordonnance du bien-être et du progrès moral des populations exige à son tour que l'on sort de l'ordinaire du passé et que l'on pose un effort contre

le idées que les habitudes de 30 siècles d'ignorance nous ont bâties sur l'habitation. Pours l'activité humaine se concentre et va l'unit sur tous les points pour toujours plus facilement des difficultés que lui oppose la nature, sachant encourager sur tous ces points autre chose que le dégagement et l'ordre ; alors nous à la hauteur des études architectologiques que l'habitation réclame pour arracher les populations aux vices de l'obscurité et de l'ignorance que la confusion du siècle passable prologue.

Aut de rares paroles sur la famille : suivons à qui le loi du progrès assigne, et quand tout ce transforera et transformeront un projet de bon et juste ordre de la famille cette habitation que l'industrie et des intérêts tendront à faire pour à maintenir dans ses institutions principes.

Prayez-moi l'expression je offre de l'abbé industriel transformé, sachant construire l'abbé moral ; faissons en sorte que la génération qui naît ne puisse échapper aux bienfaits d'une éducation parfaitement, qui depuis la naissance jusqu'à l'âge de raison, l'enfant ne reçoive que de bonnes leçons, que l'on cultive sans esse pour cœur et bon intelligence, et le monde changea d'aspect. L'abbé, Monsieur, tout cela sera facile quand l'habitation humaine sera édifiée sur un plan assez bien compris pour rendre faciles toutes les relations domestiques, lors à la fois améliorations seroit offerte et à bâti-roulant avec l'autour en gravitant vers le forme définitive qui doit réunir les conditions de confort, de bien-être, de charme, de plaisir. De propriété, de noblesse, suffisamment capables de faire desertes la laideur et le cabaret.

C'est vrai que la question prend aussi des propriétaires capables d'offrir les hommes qui veulent la civilisation.

du bien - là avec les éléments qui ont la propriété de produire le mal, et qui se lacent de l'illusion que les bons conseils sont suffisants pour transformer le mauvais.

Et bien, c'est là ce trompeur; le mal se tient au niveau des progrès nécessaires pour le vaincre; de légers semblants d'amélioration ne feront que modifier les nouvelles formes sous lesquelles il se produira.

Mais je m'égarer peut-être, Monsieur, vous m'avez écrit pour de nouveaux renseignements et j'envoie des idées qui sont loin d'être généralement partagées.

Je vais donc aborder vos diverses questions, mais j'espérais le plaisir de vous faire entendre comment, avec le plus profonde sympathie pour les hommes qui s'occupent du sort des classes souffrantes, je suis néanmoins loin d'être d'accord avec un certain nombre d'entre eux sur les moyens de l'améliorer.

Pour moi, Monsieur, je sais l'ai laissé comprendre, le problème de l'architecture sociale consiste à trouver le moyen de donner aux familles ouvrières, non la fortune, non la richesse, ce qui est impossible, mais les agréments d'une habitation qui réunisse, au profit de la collectivité, ce que la richesse n'apporte en particulier. Et à titre, je ne puis avoir la pensée de faire un abri du logement de l'ouvrier, le logement sort au repos après le travail, aux repas, aux réunions de famille, à la sociabilité; enfin, nous ne vaudrions pas, Monsieur, qu'un arbre de transmission communiquât dans ses racines pour le plus grand bien du sein de la famille; la moralité et la pureté de ce bien n'ont pas plus besoin

de ce que l'ouvrier que chez nous a même. Les exemples tirés des villes d'Allemagne sont, à mes yeux, de bien bries et de bien faibles modèles si on vient à les priser sur comme tels.

Il me suis réservé des appartements au familière, car je crois que le sort du grand nombre sera dérouillé de toutes ces tristesses le jour où le capital cherchera un placement dans les fondations propres à la réhabilitation du travail, et surtout le jour où le développement à nos semblables prendra la place des vaines glories de la monarchie et des scrupules des diverses classes de la société.

Jusqu'à ce que n'ai eu des logements que pour une partie de mes ouvriers, il n'y aurait donc pas bien d'en accepter du dehors ; mais je n'en accepterais que sous le patronage et la responsabilité des chefs d'industrie, si les circonstances se présentent.

Il y a assy de difficultés dans une œuvre aussi importante, sans la charge au début des familles dont l'inconduite est notable, à mesure que les installations avancent ; si c'est moins difficile, car les arrivants nouveaux sont maintenant entraînés par le bon exemple de la masse.

Les ouvriers sont libres de prendre leurs logements où ils veulent, et mal n'est tenu de venir au familière. Je vous ai dit, Monsieur, que tout ce qui devait arriver se fait sous le régime de la plus complète liberté, vous avez ainsi répondu à toutes les questions de cet ordre qui pourraient vous venir à la pensée. J'pourrais douter de l'intérêt que la population attache au séjour du Familière. S'il était forcé, Dieu me garde de cela !

Les galeries intérieures n'ont aucun inconvénient ; les appartements étant doubles, les réunions particulières peuvent se tenir dans les pièces du côté de l'extérieur.

Dans la première partie du Familistère, un seul corridor remplace la galerie au 3^e étage, mais j'y ai renoncé dans les constructions nouvelles, la population préfère énormément les étages pourvus de galeries et l'expérience m'a démontré que toutes les raisons possibles militent en faveur de ce système ; ce que vous craignez des regards indiscrets n'a pas, depuis 1860, motivé le plus petit mot dans une population de 600 personnes, tandis que l'on se plaint des corridors. Les appartements qui donnent sur les cours étroites de nos grandes villes, sont bien évidemment désagréables là où souvent on est au fond d'un appartement voisin des siens.

Les grandes cours intérieures du Familistère sont plus fraîches en été et plus chaudes en hiver que l'ensemble des habitations, ce qui est très-agréable pour la population. Ceux-là qui critiquent les grands bâtiments de Paris sont des gens prévenus : il s'en trouve toujours à l'endroit des choses nouvelles.

Pour une population vivant sous le régime de la liberté, il n'est pas de porte fermée ; le Familistère est accessible à toute heure du jour et de la nuit, la population est assez respectueuse. D'elle-même pour que la promenade nocturne soit chose à peu près sûre au Familistère ; chacun est piqué et apprécié par ses pairs et l'on sent ici trop sincèrement les avantages de sa propre tranquillité pour gâcher celle d'autrui.

— Le rapport de l'abbé des Choses d'un usage commun
tient une place générale du palais, les considères, les jardins,
les salles, les cours etc. etc. tout, tous les jours détaillés,
avoue, dans lequel les observations, à un certaine époque
harmonie avec les bonnes habitudes de la population,
sont signalées à mon attention ; je fais les observations
qu'elles réclament et chacun se peut à faire du mieux
qu'il peut ; les années au besoin de 10 à 15 années
sont affichées, par l'économie sur un tableau placé dans
en les années les plus fréquentes ; c'est ainsi qu'il suffit
pour empêcher des éloignements dans les mœurs à l'écriture, et c'est
ainsi qu'il est encore pour les parents qui négligent
d'envoyer leurs enfants à l'école, ou pour ceux qui dépos-
sent des ordres ailleurs qu'ils leur qui leur sont
affichés ; et ces cas sont bizarres.

Il n'est pas de dignitaires malveillants au
familiste.

La cause de succès de mon usine provient
des ressources dans le produit d'une exploitation de l'explo-
itation, il dans le mouvement des années des ateliers,
un comité d'ouvriers élus par les ouvriers mêmes,
et fait le règlement et le modifie quand il y a lieu.

Tout ce qui est des ravages de l'administration
des services et des approvisionnements, nul autre que
moi ne pourra le faire, mais peu à peu la popula-
tion s'identifie avec l'organisation du travail des choses,
et un jour, si l'oppose, elle pourra soutenir par
elle-même, une cause qu'elle n'aurait pu faire.
Tous les services sont servis par la population, et
tous les hommes qui présent à la vente, pendant

que leurs maris sont au travail, leurs enfants à la crèche, à l'école ou à l'école.

— La culture des légumes des huîtres à la route a été à mes frais, par des jardiniers capellois. Je vous ai dit comment les cultivateurs cultivaient leurs propres jardins en propre sous les N° 36 à 39, moi également, je vous en prie, de ce que au jardin des jardins que l'on doit à faire peser dans la question des huîtres, sont curieux.

— Il est de naturel, à celui qui a passé une partie de sa jeunesse dans le village du cabaret, de se dire : j'aurais volontiers travailler une heure au jardin, et à l'heure où le poisson d'un petit ruisseau au milieu d'un bon petit jardin, il n'y a qu'en peu, et c'est ainsi que l'on batit des théories. Mais pour celui qui, depuis l'heure du matin jusqu'à l'heure du soir, fait une œuvre contre les révoltes de la nature, je vous assure bien que l'idée de travailler au jardin n'est pas si grande, et que s'il s'y rend, c'est presque par le hasard ou déshéritement des heures qu'il pourrait trouver convenable à la propreté de son corps qu'il aignote pour cela.

— La hantise des légumes au familistère est basée sur une moyenne de dépenses pour entière ferme et pour huîtres.

— La ville de Guérande est assez profondément bâtie dans une vallée en peu encaissée, mais elle est couverte à leur route, elle n'a qu'un fortin des déchets et les anciens murs ont été abattus.

— Il n'y a pas d'industries, dans ce pays,

qui a principalement le bonheur de la classe ouvrière, et si je
peux faire à propos enjouer le temps, cela va me permettre
de faire quelques photos de tout ce genre.

La commission des monuments historiques n'est
pas terminée, et je n'en ferai, merci, l'annonce
dès que j'en ferai partie.

Afin compléter les renseignements que nous
possédons, il faudra d'abord avoir sur le patrimoine, je crois
qu'il nous sera agréable de reconnaître l'une des photographies
que l'on vient d'en faire ; nous pourrons ainsi
avoir une idée plus juste de l'état présent des
constructions et de leur dignité d'avancement ; je vous
advice cette photographie par le passé. Le quartier des
constructions où sont la mairie, l'école primaire, le
débit des biseaux, les écoles, le bureau de poste et le
bureau en arrière sur le mont du village, et c'est
de ce côté qu'est située l'église dont l'entrée est à
l'entrée du patrimoine.

Mailly agricole, Maroquin, les entretiens
distinctifs avec lesquels je suis votre bien dévoué
ami.

Godin

Lyon i Surregie de
Hawanne.

THURSDAY

7

République Française
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

Elections Municipales du 3 Mai 1896

CANDIDATS DU COMITÉ DE

CONCENTRATION RÉPUBLICAINE

ARNAUD Jean, négociant, membre de la caisse des écoles.
BOISNIER-MESTRE, propriétaire.
BOISSIER Marius, industriel, ancien conseiller municipal.
BOISSON Edouard, coupeur d'habits, conseiller sortant.
BOURGUET Paulin, industriel, ancien conseiller municipal.
BOITEAU, Auguste, négociant.
CARRIÈRE Eugène, comptable, conseiller sortant.
C. CHARLES-MATHIEU, négociant, délégué cantonal, trésorier de la caisse des écoles.
CHARRIER Jean, entrepreneur, conseiller sortant, adjoint au maire.
COULOMB Théodore, tailleur, conseiller sortant.
DUMAS Louis, employé de commerce.
FAJON Vincent, industriel, conseiller sortant.
FLOUTIER Pierre, fabr. de chapeaux, ancien conseiller municipal.
GEVAUDAN Jean, limonadier.
GUIRAUDIN Gustave, mécanicien en retraite, membre de la caisse des écoles.
ISNARD Alfred, serrurier, conseiller sortant.
MAYER Joseph, comptable, ancien conseiller municipal, membre de la caisse des écoles.
MICHEL Anastasy, employé de commerce.
PASTRET Auguste, tapissier.
PÉRIÉ Paul, employé de commerce.
PIEYRE Jules, président du syndicat des musiciens.
PAUT-JAUMETON, négociant, ancien conseiller municipal.
ROUX Fernand, avocat, ancien conseiller municipal.
ROUVIÈRE Louis, pharmacien, ancien conseiller municipal.
REINAUD Emile, avocat, maire sortant.
SERRIÈRE Gaston, coupeur d'habits, conseiller sortant.
STROWSKI Fortunat, professeur au lycée.
TISSOT Marius, négociant, adjoint sortant.
TEISSONNIÈRE Emile, employé de commerce, membre de la caisse des écoles.